

Dorval Brunelle, *Droit et exclusion. Critique de l'ordre libéral*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 210 p.

Jean-Guy Lacroix

Number 29, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002684ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002684ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lacroix, J.-G. (1997). Review of [Dorval Brunelle, *Droit et exclusion. Critique de l'ordre libéral*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 210 p.] *Cahiers de recherche sociologique*, (29), 175–176. <https://doi.org/10.7202/1002684ar>

de la profondeur de la question sociale et humaine. Ne serait-ce qu'à ce titre, l'ouvrage gagne à être lu.

Jean-Guy LACROIX  
 Directeur  
*Cahiers de recherche sociologique*

Dorval Brunelle, *Droit et exclusion. Critique de l'ordre libéral*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1997, 210 p.

Dans son dernier livre, Dorval Brunelle propose des analyses et des études qui approchent la question du droit dans la société civile sous des angles différents mais complémentaires (p. 9). L'objectif est de mettre en lumière la portée et les limites du cadre juridique fondant et légitimant une «certaine» (le mot est de Brunelle) vision libérale de la société civile, soit, nommément, la vision néolibérale. Dans la présentation, l'auteur précise que, s'il a intitulé l'ouvrage *Droit et exclusion*, c'est que «la mise en place des mécanismes d'exclusion relève de la même logique d'ensemble dont la compréhension repose sur l'analyse de la notion de société civile elle-même» (p. 9). Il entend mettre à nu les paramètres de cette société civile, tout en critiquant l'interprétation de ces paramètres qui valorise la liberté individuelle et la défense des opportunités aux dépens de la défense des valeurs collectives et de la sanction d'une plus grande égalité (p. 10).

Cet ouvrage réunit de tout nouveaux textes et des textes qui ont déjà fait l'objet d'une première publication. Cependant Brunelle précise, et avec raison, avoir entièrement réécrits la plupart de ces derniers.

Dans une très solide et très originale introduction en trois parties («La société civile et la philosophie politique aux États-Unis», «La société civile», «Société civile, société politique»), qui donne tout leur sens et toute leur portée aux chapitres qui suivent, Brunelle fixe son approche compréhensive de la problématique. Il explique en quoi le droit constitue la base de la société civile, «lieu privilégié de réalisation ou d'implantation des valeurs sûres qui devraient encadrer les rapports sociaux, qu'il s'agisse de la démocratie ou du démocratism [qui, précise-t-il, n'a pas le sens péjoratif qu'il revêt aujourd'hui], de l'égalité ou de l'égalitarisme» (p. 15). Plus loin, il joindra à ce duo que constituent démocratie et égalité, la question de l'universalisme pour montrer que celui-ci n'est pas total, global, et que cette non-totalité définit les exclusions légitimes, dans le cadre d'une société civile et non pas au sens éthique.

La réflexion qui constitue cette introduction est beaucoup trop dense et passionnante pour qu'on puisse en faire un compte rendu synthétique qui rende justice à l'auteur, aussi vais-je me limiter à n'en souligner que quelques composantes. Par exemple, le rappel de la reprise, par les penseurs de la Renaissance et de la fondation de la modernité, de notions principales du droit romain, celui des bases définitives de la liberté dans la constitution américaine et celui du passage à la valeur-travail et à la forme privée moderne de la propriété en même temps que l'appel à la raison comme fondements des exclusions légitimes dans cette société civile est particulièrement brillant et intéressant. Le propos, dans la dernière partie, concernant les rapports entre le politique et le droit l'est tout autant. Ne serait-ce que pour cette introduction, le livre mérite d'être lu.

Cela étant dit, loin de moi l'idée de laisser sous-entendre que le reste de l'ouvrage est négligeable. Bien au contraire! Et on le comprend d'autant plus quand on constate que l'auteur applique son cadre analytique à différents aspects de la dynamique sociale, qui ne sont pas toutefois choisis au hasard. Il s'agit en effet de problématiques centrales et déterminantes de cette dynamique.

Ainsi, dans l'ordre des chapitres, il aborde les sujets suivants: «La société civile et l'exclusion de femmes» (p. 41 et suiv.); «Les chartes, le droit civil et les clivages sociaux» (p. 59 et suiv.); «La justice sociale et l'économie politique: les nouvelles règles du jeu» (p. 71 et suiv.); «Les rapports des "sages" et la Loi constitutionnelle de 1982: une analyse régressive» (p. 93 et suiv.); «Les droits et libertés à l'heure de la dérogation» (p. 109 et suiv.); «La discursivité jurisprudentielle contre la société et l'État: le rôle de la Cour suprême depuis 1982» (p. 135 et suiv.); «Hayek et le débat sur le droit de propriété» (p. 163 et suiv.); «L'attrait du vide: Remarques sur l'individualisme actuel» (p. 203 et suiv.).

Le livre se ferme sur une très courte conclusion, qui ne rend pas vraiment justice à l'introduction. C'est le seul reproche que je ferai à Brunelle. Trop courte à mon avis, et j'en éprouve d'autant plus de regrets qu'il me semble que tout ce qui est mis en lumière dans les chapitres, et qui n'a rien d'une juxtaposition éclectique, aurait gagné à être remis en relation en conclusion. Cela aurait contribué à donner encore plus de substance théorisante à la réflexion, de la porter à la hauteur d'une approche théorique générale de la problématique abordée.

Jean-Guy LACROIX  
 Directeur  
*Cahiers de recherche sociologique*